

**AVIS AUX ACTIONNAIRES
TITULAIRES D'ACTIONS DE CLASSE J**

Luxembourg, le 28 mars 2025

Cher actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'investisseur en actions de classe J de l'un ou de plusieurs des compartiments énumérés ci-dessous (les « **Compartiments** ») de Morgan Stanley Investment Funds (la « **SICAV** ») :

- Asia Opportunity Fund;
- Calvert Sustainable Developed Markets Equity Select Fund;
- Calvert Sustainable Global Green Bond Fund;
- Developing Opportunity Fund;
- Emerging Markets Debt Opportunities Fund;
- Emerging Markets Local Income Fund;
- European Fixed Income Opportunities Fund;
- Global Asset Backed Securities Focused Fund;
- Global Sustain Fund;
- QuantActive Global Property Fund;
- Systematic Liquid Alpha Fund;
- US High Yield Middle Market Bond Fund; and
- US Value Fund.

Le conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** ») souhaite vous informer d'une réduction de la commission d'administration (la « **Commission d'Administration** ») pour toutes les actions de classe J des Compartiments.

La société de gestion (à savoir MSIM Fund Management (Ireland) Limited) utilise cette Commission d'Administration pour payer les services fournis par l'agent administratif, le dépositaire, l'agent teneur de registre, l'agent de transfert et l'agent payeur ainsi que les services juridiques et ses propres services. Vous trouverez des informations plus détaillées dans le prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »).

Vous trouverez ci-dessous des informations plus détaillées concernant ces modifications, y compris leur calendrier et les options qui s'offrent à vous. Merci de consacrer quelques instants à la consultation des informations importantes ci-dessous. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter notre siège social au Luxembourg, le gestionnaire des investissements ou votre représentant local.

Nous apprécions de vous compter parmi nos actionnaires et nous espérons que vous continuerez d'investir avec nous.

Veuillez agréer, cher actionnaire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le Conseil

Modifications

Réduction de la Commission d'Administration pour toutes les actions de classe J des Compartiments, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Commission d'Administration actuelle	Nouvelle Commission d'Administration
0,14 %	0,10 %

Ces modifications sont reflétées dans les parties afférentes aux Compartiments figurant à la section

« **Description des compartiments** », reprise dans le Prospectus.

Veuillez noter que les actions de classe J bénéficient actuellement d'une exonération partielle temporaire de la Commission d'Administration (l'**« Exonération »**). Cette Exonération réduit la Commission d'Administration de toutes les actions de classe J du Compartiment à 0,10 %.

Vos options

Les modifications proposées entreront en vigueur automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Dates clés

29 novembre 2024

- Début de l'Exonération.

1^{er} avril 2025

- Fin de l'Exonération.
- Entrée en vigueur des modifications.



Autres informations

Les termes utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus actuel, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente.

Le Conseil accepte la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans le présent avis. Le Prospectus et le DICI d'OPCVM ou DIC de PRIIP correspondant sont mis gratuitement à la disposition des investisseurs sur les sites web de la SICAV, au siège social de la SICAV ou dans les locaux des représentants étrangers.

Il est recommandé de vous informer, et le cas échéant de demander conseil, sur les conséquences fiscales de ce qui précède dans le pays où vous êtes citoyen, résident ou domicilié.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne sommes pas habilités à vous prodiguer des conseils en investissement. Si vous avez des doutes quant aux conséquences possibles des modifications sur votre situation, nous vous invitons à consulter un conseiller financier.